



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article1826>

Arbre de Noël des enfants

- Petit-Bourg - Ma mairie - Le Maire de Petit-Bourg - Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 18 novembre 2016

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

Organise de l'arbre de Noël des enfants le jeudi 22 décembre.

Les parents ayant au moins un enfant âgé de 6 à 10 ans, à les inscrire au CCAS (situé rue delgrès, près de l'église du Bourg) du lundi 21 novembre au vendredi 09 décembre, aux heures d'ouverture des bureaux.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité
- 1 justificatif d'adresse
- Attestation de la CAF
- Le livret de famille.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 0590 95 36 06.